

ENGAGEMENT VHC

A envoyer **COMPLET** avant le lundi 21 septembre 2026 à minuit (cachet de la poste faisant foi) à : **Clotilde BOITEUX, 5B Avenue Chabaud Latour, 25200 MONTBELIARD**
Chèque à l'ordre de l'ASA Pays de Montbéliard.

Ci-joint la somme de :

280€ Tarif équipage non membre de l'ASA PM
265€ Tarif équipage avec 1 membre ASA PM
250€ Tarif équipage 100% ASA PM
560€ sans la publicité facultative des organisateurs
dont 5€ reversés au Challenge commissaire de la Ligue BFC



Date de réception :

N° DE COURSE :

2

Je désire avoir un reçu au nom de :

L'EQUIPAGE

PILOTE	COPILOTE
NOM / PRÉNOM	
ADRESSE	
CP / VILLE	
DATE DE NAISSANCE	
LIEU DE NAISSANCE	
TÉL PORTABLE	
EMAIL	
N° DE LICENCE	
CODE ET NOM ASA	
PERMIS N°	
DÉLIVRÉ LE	
PRÉFECTURE DE	

LA VOITURE

NOM PROPRIÉTAIRE	
MARQUE / MODÈLE	
ANNÉE DE CONSTRUCTION	
CYLINDRÉE EXACTE	cm ³
N° CHASSIS / N° MOTEUR	
IMMATRICULATION	
N° PASSEPORT TECHNIQUE	
N° FICHE D'HOMOLOGATION	
PTH OU LAISSEZ PASSER N°	
GROUPE ET CLASSE	

Les concurrents déclarent avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve et en accepter toutes les conditions. Ils certifient que les renseignements portés sur la demande d'engagement sont exacts.

N'oubliez pas de faire établir une autorisation de prêt du véhicule par le propriétaire lorsqu'il ne vous appartient pas.

FAIT À :

LE :

SIGNATURE PILOTE :



SIGNATURE COPILOTE :

Mode de règlement :

Réservé à l'organisateur

- ☐ Chèque
☐ Espèces
☐ Virement

VISA ADMINISTRATIF :

VISA TECHNIQUE :